



Monsieur le président du CTPD,

Nous sommes reconvoqués, aujourd'hui, pour un ordre du jour qui concentre l'ensemble des attaques que subit notre service public depuis des années (réorganisations de services, transferts de personnels, suppressions d'emplois, fragilisation de nos missions ...).

Tout d'abord nous tenons à vous faire part de notre opposition au transfert des IFR au titre de 2010 sur notre direction qui ne peut se traduire que par une augmentation sensible de la charge de travail, totalement passée sous silence dans le document en vue de ce CTP, et ce alors qu'il n'est prévu aucun renfort en personnel.

Ensuite nous renouvelons notre demande qu'il ne soit pas procédé au transfert des brigades de vérification à Issy et Sceaux. Nous avons déjà remis une pétition de l'ensemble des agents de la 6^{ème} brigade en ce sens.

De même nous condamnons les conditions de la scission du CDI de la Défense qui aboutissent en pratique à un transfert de charges alors que les effectifs du CDI de Courbevoie et du SIP de Suresnes sont massivement amputés (respectivement : -3C et -1B ; -3C).

Dans le même sens nous constatons que le transfert de la fonction de comptable assignataire des services de la cour d'appel de Paris ne s'accompagne en aucune manière des moyens en personnels correspondants .

Ces points nous ramènent à la question de l'emploi dans notre direction.

Monsieur le président,

l'ensemble des agents, de tous grades, de la DDFIP 92 est sous le choc après l'annonce de votre plan de 104 suppressions d'emplois au titre de 2011, soit 4%

de l'effectif total. Ce sont par exemple, 4 suppressions parmi les géomètres, 17 suppressions dans les SIE, 19 suppressions dans les trésoreries municipales, 44 suppressions dans les SIP.

Notre direction est parmi les plus touchées de France.

Vous appliquez les décisions du Directeur général découlant des orientations gouvernementales qui se traduisent en 2011 par 31 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique et dans notre administration par le non remplacement de deux départs en retraite sur trois.

Mais en votre qualité de Directeur départemental, vous vous devez également d'entendre et d'écouter vos agents. Ces derniers depuis plusieurs mois ont multiplié les participations aux actions de grève. Certes ils protestaient contre la destruction de leur régime de retraite mais croyez vous, un seul instant, qu'ils n'exprimaient pas également un profond malaise ?

A de multiples occasions, les agents, les représentants du personnels, les chefs de service ont fait part des difficultés extrêmes découlant des suppressions d'emplois et des vacances d'emplois. Tout récemment le médecin de prévention vous a alerté quant au fait qu'un nombre croissant d'agents se plaignait d'un stress lié à la charge de travail excessive et que des membres de l'encadrement faisaient également état de leur souffrance au travail.

Les agents, les services n'en peuvent plus.

Les agents nous font part de leur mal-vivre quotidien :

- ⇒ de leur insatisfaction permanente de ne pouvoir prendre le temps de répondre complètement aux sollicitations de plus en plus nombreuses des contribuables et redevables,
- ⇒ de leur insatisfaction permanente de ne pouvoir effectuer correctement les contrôles que leurs missions exigent (contrôle fiscal, visa de la dépense, qualité comptable)
- ⇒ de leur difficulté croissante à poser un jour de congé ou de récupération,
- ⇒ des tensions qui peuvent surgir en raison de la situation désastreuse des effectifs.

En votre qualité de responsable d'une DDFIP très importante, vous vous devez d'exprimer ces problèmes au plus haut niveau, vous vous devez de défendre le service public des Finances publiques dans votre département et de garantir les conditions de travail de vos agents et de vos cadres !

Vous semblez ignorer que les agents donnent déjà le maximum, qu'ils sont

profondément attachés à leurs missions de service public.

Vous semblez ignorer que vos cadres jonglent en permanence avec vos incessantes sollicitations (enquêtes, contrôles internes, statistiques, sondages) et donc avec les agents qui sont sans arrêt détournés de leurs tâches fondamentales.

Déjà, dans le prolongement du DOS, vous invitez les agents et les cadres à participer à des Groupes d'Expression Métier pour définir des simplifications de tâches accompagnant les suppressions d'emplois.

Cette recherche effrénée de « gains de productivité », que vous appelez « gains d'emplois », menace les missions et leurs conditions d'exercice ; elle prépare de nouvelles suppressions d'emplois et ouvre la voie à des abandons de missions ou à des externalisations-privatisations.

Elle débouche inévitablement sur la mise en cause des garanties statutaires, ainsi que nous le rappelle l'introduction dans la loi de finances d'un article amenant à réduire les jours ARTT en proportion des congés maladie.

La CGT ne vous suivra pas sur ce chemin et se battra avec force et détermination contre ces orientations néfastes du gouvernement et de la direction générale.

Les fonctionnaires, les agents de la DGFIP ne sont pas responsables des déficits et de la dette qui trouvent leur origine dans les cadeaux aux privilégiés et aux spéculateurs. Ils n'ont pas à payer pour cela.

La CGT vous demande haut et fort avec les personnels qui massivement signent la pétition unitaire :

- ↳ le pourvoi immédiat de tous les postes vacants ;
- ↳ l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- ↳ l'annulation du plan de suppressions d'emplois de la DDFIP 92.

La CGT agira pour l'obtention des moyens nécessaires à l'exercice des missions de service public et le respect des droits et garanties statutaires des agents de la DGFIP.

La CGT appelle l'ensemble des agents et des cadres de la DDFIP des Hauts de Seine à continuer à se mobiliser pour contrer cette politique de suppressions d'emplois, contradictoire au statut et néfaste au service public!